

DESIRS EXPRIMES PAR UN ECHANTILLON DE LA POPULATION  
GENEVOISE DE CONDITION ECONOMIQUE MODESTE, A PROPOS  
D'HABITATION

BUREAU CANTONAL DE STATISTIQUE  
24 avril 1961

DESIRS EXPRIMÉS PAR UN ECHANTILLON DE LA POPULATION GENEVOISE  
DE CONDITION ECONOMIQUE MODESTE, A PROPOS D'HABITATION

---

---

I. INTRODUCTION

Motifs de l'enquête

---

Une grave crise du logement sévit depuis plusieurs années à Genève. La plupart de ses conséquences immédiates, financières et sociales sont ressenties assez durement par une partie de la population. Elles ont déjà fait l'objet de nombreuses études. Il semble donc inutile d'examiner une fois de plus ce problème. Toutefois, en y regardant de plus près, on arrive à la conclusion que ce sont surtout les aspects actuels de la crise qui ont été abordés, souvent au détriment de ses aspects futurs et plus spécialement de ses conséquences à long terme. On a facilement montré qu'une personne désireuse de se loger est obligée de payer, par la force des choses, le prix fixé unilatéralement par l'offre. En revanche, on a omis d'insister sur le fait que cette personne est tenue d'accepter tel qu'il est, l'appartement mis à sa disposition après de longs mois, que cet appartement corresponde ou pas à ses goûts. De cette façon, on parvient peu à peu, par le truchement d'une demande toujours croissante et d'une offre insuffisante, à une situation où l'offre fixe non seulement le montant du loyer, mais aussi le type, la disposition et l'aménagement du logement. L'ajustement de la production à la consommation - un des avantages déterminant du libéralisme est alors remplacé par le mécanisme inverse. S'il est trop tôt pour déceler dès maintenant les graves inconvénients que pourrait subir par la suite l'offre, pour avoir perdu de vue les désirs de chacun, c'est que la crise les empêche encore de se manifester. Ce n'est qu'une fois celle-ci résolue, qu'une partie de l'offre pourrait ne plus trouver preneur. La sélection qui se produirait alors porterait inévitablement un coup sensible aux constructeurs ayant négligé l'analyse des besoins et des désirs.

C'est le souci de combler cette lacune et d'orienter objectivement l'étude de nouveaux logements quant à la conception, la distribution, la surface et l'équipement qui a conduit à l'élaboration de cette enquête. Ses organisateurs se sont inspirés du travail publié en 1947 par l'Institut national d'études démographiques intitulé "désirs des Français en matière d'habitation urbaine". Ce travail, résultat d'une enquête par sondage, offre un rapide panorama des souhaits exprimés pour l'aménagement extérieur et intérieur de nouvelles habitations, en tenant compte de diverses caractéristiques sociologiques, géographiques

financières, etc....

A vrai dire, les points de vue qui président actuellement à l'étude des problèmes d'urbanisme mettent l'accent plutôt sur la nécessité d'étudier en même temps "...l'habitation dans l'ensemble de la vie sociale et la vie sociale interne de la famille ou des familles dans l'habitation" (P. Chombart de Lauwe\*). C'est dire que se trouve reconnue aujourd'hui l'influence des conditions d'habitation sur les rapports de famille à famille, ainsi que sur les chances d'harmonie conjugale et familiale (relations parents enfants) ou encore sur l'équilibre financier des ménages.

Toutefois, la pénurie actuelle de logements que connaissent la plupart des grands centres urbains, fait que les préoccupations d'ordre technique prennent le pas sur les considérations psycho-sociales qui, bien que revêtant un intérêt certain, doivent être momentanément négligées. Cet aspect a donc été volontairement laissé de côté.

En revanche, il nous a paru indispensable de ne pas nous limiter à l'examen des désirs pour eux-mêmes, c'est-à-dire abstraits de leur contexte économique et financier. Si l'étude des désirs, envisagés sous cet angle permet certaines considérations intéressantes sur les réactions des personnes interrogées, elle s'éloigne de la réalité concrète. C'est pourquoi, il nous a paru nécessaire pour garder le contact avec la réalité de leur proposer à choix plusieurs types d'appartements répondant aux conceptions actuelles des urbanistes et dont le loyer s'accorde aux exigences de la construction. De cette manière, la comparaison de chacune des faces de cette enquête, nous permettra d'apprécier l'importance de l'écart existant entre les désirs et la réalité (représentée ici par des projets établis par la Jeune société économique) qui tient compte de la situation financière propre au groupe des personnes interrogées.

Dans ce but, l'enquête a été divisée en deux parties.

La première, plaçant l'interrogé hors de toutes considérations financières en lui posant la question suivante :

"Théoriquement, quel serait l'idéal si vous pouviez choisir un logement sans tenir compte du loyer, mais seulement du bien-être et du confort".

\*Sociologie de l'Habitation par P. Chombart de Lauwe. Rev. Habitation nov. 1959 31ème année pp 13-22.

La seconde, plaçant l'interrogé devant une situation financière et concrète, précédé de la question :

" Dans les circonstances actuelles, si vous deviez choisir un logement dans un immeuble à loyer modéré et de surface limitée, que préféreriez-vous des variantes proposées ci-après?(suivent la présentation de divers plans d'aménagement)"

Cette méthode de travail nous permettra, nous l'espérons, d'objectiver au mieux les désirs exprimés et d'aborder certains points techniques intéressant l'aménagement extérieur et intérieur d'habitations urbaines, pour les personnes de condition économique modeste.

#### Organisation de l'enquête

---

Un échantillon de 550 personnes a été tiré d'une façon systématique, pour moitié dans l'annuaire de la Ville de Genève (Carouge y compris), et pour moitié dans le fichier du Bureau cantonal du logement. Ce fichier comprend la majorité des personnes qui désirent changer d'appartement ou en obtenir un.

Le choix a porté sur des personnes des deux sexes (en majorité du sexe masculin), ayant la qualité de chef de famille et considérées comme faisant partie de la classe moyenne urbaine. Les personnes choisies ont été préalablement averties des buts de l'enquête et de la prochaine visite de l'enquêteur par la lettre circulaire suivante :

Monsieur, Madame,

Le problème du logement tient une place importante dans l'évolution d'une famille. Un appartement mal distribué, trop petit et peu pratique est de nature à engendrer des difficultés ménagères, conjugales et même pécuniaires.

Nous connaissons à Genève des fluctuations importantes dans le marché des logements : nous avons eu pléthore de logements pendant des années, puis une pénurie très accentuée. Actuellement cette période de pénurie se prolonge du fait d'un mouvement démographique en forte hausse. Cette insuffisance de logements réduit la nuptialité et la natalité et influence incontestablement la façon de vivre de la jeune génération.

Le Bureau cantonal de statistique cherche à connaître l'opinion de la population en matière de logements, tant au point de vue des pièces, de leur distribution, de leur grandeur etc., ou encore du confort et des conditions sociales.

Cette enquête, dont les résultats permettront certainement d'influencer les constructeurs et de guider nos autorités dans la recherche de solutions acceptables pour la majorité, ne peut se faire qu'avec la collaboration des personnes interrogées. Aussi, avons-nous procédé à une sélection de personnes de milieux, de professions et de conditions différentes.

Nous vous informons que vous figurez dans cette sélection comme représentant une famille capable de répondre utilement à notre questionnaire. Un enquêteur se présentera chez vous un soir de ces prochaines semaines et s'entretiendra avec vous de ces problèmes. Il est bien entendu que les renseignements que vous voudrez bien donner sont strictement confidentiels et seront transformés en cartes perforées anonymes.

Vous n'avez aucune obligation de répondre à notre demande ou même de répondre à toutes les questions qui vous seront posées par notre enquêteur, mais nous espérons que vous comprendrez le grand intérêt que représente vos réponses pour l'avenir d'une collectivité dont vous faites partie. Si toutefois vous n'aviez pas l'intention de collaborer à ce travail ou si un autre moment de la journée vous convenait mieux pour cette visite, nous vous prions de nous le faire savoir (Tél. 36 52 40 - int. 71).

Nous vous remercions pour votre obligeance et vous présentons, Monsieur, Madame, nos salutations distinguées.

Sur les 550 personnes sollicitées, 492 ont accepté de répondre au questionnaire. Les enquêteurs avaient été soigneusement préparés, et bien que pour la plupart non professionnels ont parfaitement rempli leur tâche. Les entretiens se sont déroulés d'une façon cordiale et ont montré l'intérêt manifesté par les personnes interrogées pour la plupart des questions posées.

#### Caractéristiques des personnes interrogées \_\_\_\_\_

Avant de présenter les résultats de l'enquête, une appréciation des caractéristiques socio-économiques s'impose afin de nous permettre d'apprécier la validité des critères choisis, en particulier celui de la condition économique des personnes interrogées.

(voir feuilles suivantes)

Répartition des interrogés selon diverses catégories sociologiques \_\_\_\_\_

Sexe :

Hommes	96 %
Femmes	4 %

Etat-civil :

Célibataires	6 %
Mariés	88 %
Veufs et divorcés	6 %

Age :

20 - 34 ans	26 %
35 - 49 ans	45 %
50 - 64 ans	19 %
65 et plus	10 %

Situation de famille :

Sans enfants	33 %
Avec enfants	67 %
1 enfant	41 %
2 enfants	19 %
3 enfants	7 %

Situation professionnelle :

Petits commerçants et artisans	6 %
Cadres et techniciens	6 %
Autres employés	34 %
Ouvriers	44 %
Manoeuvres et journaliers	4 %
Etudiants, ménagères et divers	6 %

Branche économique :

Industries et métiers	51 %
Commerces, banques, assurances	8 %
Hôtellerie, restauration	11 %
Transports, communications	10 %
Services publics et privés	9 %
Divers	11 %

Charges locatives \_\_\_\_\_

Montant du loyer annuel avec charges

Jusqu'à 749.--	6 %
750.-- à 999.--	7 %
1.000.-- à 1.249.--	7 %
1.250.-- à 1.499.--	13 %
1.500.-- à 1.749.--	12 %
1.750.-- à 1.999.--	14 %
2.000.-- et plus	31 %
Sans réponse	10 %

Trois grandes catégories semblent se dessiner, la première jusqu'à 1.249.-- (20%), la seconde de 1.250.-- à 1.799.-- (39%), la troisième de 2.000.-- et plus (31%). Comme on le voit, ces deux dernières catégories totalisent des pourcentages relativement élevés comparés à celui de la première.

Incidences des charges locatives sur le revenu familial annuel \_\_\_\_\_

Revenu familial annuel

Jusqu'à 5.999.--	4 %
6.000.-- à 7.199.--	5 %
7.200.-- à 8.399.--	14 %
8.400.-- à 9.599.--	13 %
9.600.-- à 10.799.--	11 %
10.800.-- à 11.999.--	6 %
12.000.-- à 12.999.--	2 %
13.200.-- à 14.399.--	4 %
14.400.-- et plus	6 %
Sans réponse	35 %

Le refus de répondre manifesté par une proportion assez forte de personnes rend difficile une appréciation objective du revenu annuel.

Rapport loyer annuel (avec charges) - revenu annuel

Jusqu'à 9,9%	10 %
10 à 14,9	18 %
15 à 19,9	18 %
20 à 24,9	9 %
25 à 29,9	2 %

Rapport loyer annuel (avec charges) - revenu annuel (suite)

30 à 34,9	1 %
35 et plus	3 %
Sans réponse	39 %

Il apparaît que près des 3/4 des personnes qui ont répondu consacrent moins de 20% de leur revenu annuel à leurs charges locatives.

Situation locative actuelle des personnes interrogées

Nombre de pièces

1 pièce	1 %
2 pièces	14 %
2½ et 3 pièces	42 %
3½ et 4 pièces	29 %
4½ et 5 pièces	9 %
5½ et 6 pièces	1 %
6½ et 7 pièces	1 %
Sans réponse	3 %

Ce sont les appartements de 2½ et 3 pièces, puis ceux de 3½ et 4 pièces qui sont les plus fréquents parmi les interrogés. Sept sur dix environ occupent ainsi des logements de 2½ à 4 pièces.

Confort

Salles de bains

avec	73 %
sans	23 %
sans réponse	4 %

Chauffage

Installation collective	69 %
Chauffage individuel	29 %
combustible utilisé :	
charbon	24 %
mazout	2 %
bois	2 %
électricité	1 %

La présence d'une salle de bains et d'une installation collective de chauffage signale que près des deux tiers des personnes interrogées jouissent d'un certain degré de confort.

La forte proportion de personnes qui utilisent le charbon comme combustible pour le chauffage individuel s'explique par le fait qu'au moment de l'enquête, l'utilisation de poêles à mazout était peu répandue.

En résumé, certaines des caractéristiques observées démontrent que la population étudiée est bien représentative de la classe moyenne urbaine. Ce sont celles qui intéressent la situation professionnelle et le revenu. Les caractéristiques sociologiques indiquent que l'enquête s'adresse à une majorité de ménages relativement jeunes et avec enfants. Tandis que les informations intéressant la situation locative actuelle signalent que plus de la moitié des ménages au moins supportent des charges locatives annuelles relativement élevées compte tenu de leur revenu annuel et de l'espace habitable dont ils disposent. Enfin, il faut souligner que la majorité des logements occupés offrent un certain degré de confort.

\*\*\*\*\*

## II. LES RESULTATS

---

---

lère partie : Désirs exprimés en réponse à la question suivante :

"Théoriquement, quel serait l'idéal si vous pouviez choisir un logement sans tenir compte du loyer, mais seulement du bien-être et du confort" ?

### L'aménagement extérieur

Maison individuelle ou maison collective \_\_\_\_\_

Question : Préférez-vous habiter un appartement dans un immeuble collectif ou une maison individuelle ?

Réponse : Immeuble collectif	39 %
Maison individuelle	61 %
N'ont pas répondu	0 %

	immeuble collectif	maison individuelle
de 20 à 34 ans	28 %	72 %
de 35 à 49 ans	37 %	63 %
de 50 à 64 ans	49 %	51 %
de 65 ans et plus	68 %	32 %
marié (e) s	37 %	63 %
célibataires	52 %	48 %
divorcé (e) s	54 %	46 %
veufs-ves	69 %	31 %
indépendants	41 %	59 %
cadres et techniciens	44 %	56 %
autres employés	37 %	63 %
ouvriers	36 %	64 %
sans enfants	46 %	54 %
avec enfants	35 %	65 %

Près des deux tiers des personnes interrogées préfèrent habiter une maison individuelle. Ce sont particulièrement les jeunes et les familles avec enfants qui sont les plus nombreuses à exprimer ce désir, de même que les employés et les ouvriers.

La maison individuelle

---

Le jardin

Question : Si vous préférez habiter une maison individuelle, est-ce essentiellement pour disposer d'un jardin ?

Réponse :	Essentiellement pour disposer d'un jardin	97 %
	Pas essentiellement pour disposer d'un jardin	0 %
	N'ont pas répondu	3 %

Question : Si oui, préférez-vous un jardin d'agrément, un jardin potager ou les deux ?

Réponse :	Un jardin d'agrément	29 %
	Un jardin potager	24 %
	Les deux	47 %

	jardin d'agrément	jardin potager	les deux
Indépendants	24 %	35 %	41 %
Cadres et techniciens	47 %	1 %	52 %
Autres employés	32 %	24 %	44 %
Ouvriers	27 %	24 %	49 %
de 20 à 34 ans	26 %	29 %	45 %
de 35 à 49 ans	27 %	23 %	50 %
de 50 à 64 ans	28 %	21 %	51 %
65 ans et plus	30 %	30 %	40 %

Tandis que presque la totalité des personnes qui se sont prononcées en faveur d'une maison individuelle manifestent le désir de disposer d'un jardin, près de la moitié d'entre-elles désirent autant un jardin d'agrément qu'un jardin potager. Dans l'ensemble, il n'apparaît pas que la qualification professionnelle influence ce choix d'une façon déterminante. Soulignons que les cadres et techniciens refusent le jardin potager exclusivement.

L'âge départage moins nettement les réponses. On constate cependant que ce sont les personnes de 35 à 64 ans qui manifestent la préférence la plus marquée pour le jardin à double usage.

L'éloignement du lieu de travail \_\_\_\_\_

Question : Consentiriez-vous à augmenter d'une demi-heure la durée du parcours pour vous rendre à votre travail, afin de jouir de cette maison ?

Réponse :	Sont d'accord	81 %
	Ne sont pas d'accord	17 %
	N'ont pas répondu	2 %

Parmi les personnes qui préfèrent habiter une maison individuelle, les trois quarts accepteraient d'augmenter d'une demi-heure environ la durée du parcours pour se rendre à leur travail.

L'âge, l'état-civil, la situation de famille et la situation professionnelle peuvent être considérés ici comme déterminants dans le choix d'une maison individuelle. L'importance accordée à la jouissance d'un jardin par la presque totalité des personnes qui se sont prononcées en faveur de la maison individuelle s'explique par les multiples avantages qu'il permet. Il procure aux adultes en même temps qu'un moyen de détente, une source modeste de revenu (s'il s'agit d'un jardin potager) et aux enfants de quoi satisfaire leurs ébats. Le désir d'un jardin est si évident que 8 personnes sur 10 n'hésitent pas à accepter d'augmenter d'une demi-heure la durée de parcours de leur lieu d'habitation à leur lieu de travail.

On peut justifier également la tendance manifestée pour la maison individuelle par le désir de propriété, le besoin d'indépendance et la possibilité d'organiser des loisirs.

L'immeuble collectif \_\_\_\_\_

L'étage préféré

Question : A quel étage d'un immeuble sans ascenseur vous semble-t-il le plus agréable d'avoir un logement ?

Réponse :	rez-de-chaussée et 1er étage	26 %
	2ème étage	
	3ème étage	58 %
	4ème étage	
	5ème étage	9 %

6ème étage et plus haut	3 %
Ne répondent pas	3 %

	rez-de-chaussée et 1er étage	autres étages
de 20 à 34 ans	20 %	80 %
de 35 à 49 ans	20 %	80 %
de 50 à 64 ans	37 %	63 %
de 65 ans et plus	38 %	62 %

C'est le second et le troisième étages qui sont choisis par la majorité des personnes interrogées. Quel que soit l'étage, on observe une préférence pour les étages supérieurs au 1er. Néanmoins, celle-ci s'exprime beaucoup plus nettement chez les jeunes que chez les personnes âgées.

Question : A quel étage d'un immeuble avec ascenseur vous semble-t-il le plus agréable d'avoir un logement ?

Réponse : Rez-de-chaussée et 1er étage	4 %
2ème et 3ème étages	11 %
4ème et 5ème étages	25 %
6ème étage et plus	58 %
pas de réponse	2 %

	6ème étage et plus haut	autres étages
de 20 à 34 ans	63 %	37 %
de 35 à 49 ans	64 %	36 %
de 50 à 64 ans	53 %	47 %
65 ans et plus	27 %	73 %

Plus des trois quarts des personnes interrogées manifestent une préférence pour les étages supérieurs au 3ème étage dans les immeubles avec ascenseur. C'est chez celles de 20 à 49 ans qu'elle est la plus marquée.

En résumé, on constate une nette tendance à préférer les étages supérieurs, qu'un ascenseur soit ou non mis à disposition. C'est l'âge qui détermine les préférences en ce qui concerne le choix des étages : les individus les plus jeunes préfèrent les étages supérieurs parce qu'ils leur permettent de

se soustraire aux bruits de leurs voisins, d'obtenir un ensoleillement et un éclairage naturel meilleurs : les plus âgés, voulant éviter tout excès de fatigue et réduire au minimum les inconvénients qui pourraient survenir en cas de maladie.

Le balcon ou la loggia \_\_\_\_\_

Question : Dans un immeuble collectif, préféreriez-vous une loggia, un balcon, ou ni l'un, ni l'autre.

Réponse :	Une loggia	46 %
	Un balcon	49 %
	Ni l'un, ni l'autre	4 %
	N'ont pas répondu	1 %

	Loggia	Balcon	Ni l'un ni l'autre
de 20 à 34 ans	50 %	48 %	2 %
de 35 à 49 ans	49 %	47 %	4 %
de 50 à 64 ans	42 %	53 %	5 %
de 65 ans et plus	24 %	64 %	12 %
Indépendants	52 %	45 %	3 %
Cadres et techniciens	66 %	34 %	-
Autres employés	45 %	51 %	4 %
Ouvriers	45 %	53 %	2 %

La moitié environ des personnes interrogées se révèlent en faveur de la loggia, tandis que le balcon recueille l'autre moitié des suffrages. Cette répartition s'observe particulièrement chez les personnes de 20 à 49 ans.

Chez les plus âgées s'exprime une tendance marquée à préférer le balcon. La catégorie "cadres et techniciens" se distingue des autres catégories professionnelles, signalant un attrait pour la loggia. La préférence manifestée pour le balcon par les personnes âgées s'explique sans doute par leur besoin de faire succéder à leur vie active un certain intérêt pour l'environnement. Cet intérêt se rencontre moins chez les plus jeunes et certaines catégories professionnelles qui recherchent davantage une certaine intimité et un certain confort.

L'aménagement intérieur

---

La distribution des pièces

Question : La surface du logement étant la même, préférez-vous de grandes chambres à coucher et une petite salle familiale, ou une grande salle familiale et des chambres à coucher plus réduites ?

Réponse :	Petite salle familiale	26 %
	Grande salle familiale	72 %
	N'ont pas répondu	2 %

	petite salle familiale	grande salle familiale
Indépendants	31 %	69 %
Cadres et techniciens	16 %	84 %
Autres employés	28 %	72 %
Ouvriers	28 %	72 %

La grande salle familiale est désirée par les trois quarts environ des personnes interrogées. Si la situation professionnelle n'influence pas ce choix, la situation familiale conditionne directement la distribution de la surface de logement. En effet, les personnes qui se sont prononcées en faveur de la grande salle familiale ont toutes des enfants. Cette préférence est ainsi pleinement justifiée.

Température de la chambre à coucher

Question : Dans la chambre à coucher, préférez-vous une température égale à celle de l'appartement, ou inférieure ?

Réponse :	Température égale	26 %
	Température inférieure	73 %
	N'ont pas répondu	1 %

Près des trois quarts des personnes interrogées préféreraient que la température de la chambre à coucher soit inférieure à celle de l'appartement. Ceci s'accorde bien avec les conditions d'occupations partielles de cette pièce.

Question : Si vous préférez une température inférieure, voudriez-vous 15 ou 12° ?

Réponse : 12°	52 %
15°	47 %
N'ont pas répondu	1 %

On peut admettre que la différence de trois degrés entre les températures proposées n'a pas été réellement appréciée, ce qui a empêché un partage significatif des opinions.

La cuisine \_\_\_\_\_

L'exposition

Question : Vous paraît-il souhaitable que la cuisine soit exposée de manière à recevoir le soleil toute la journée, le matin, l'après-midi ou pas du tout ?

Réponse : Le matin	48 %
Toute la journée	20 %
L'après-midi	19 %
Pas du tout	12 %
N'ont pas répondu	1 %

L'ensoleillement le matin réunit le plus grand nombre des suffrages. Il est intéressant de constater que près du quart des personnes interrogées accordent peu d'intérêt à l'ensoleillement de leur cuisine. Les diverses réactions observées donnent à penser que la cuisine tend de plus en plus à être considérée comme un "laboratoire", dont la durée d'occupation diminue considérablement du fait que certaines tâches manuelles sont remplacées par des machines qui facilitent ou réduisent la préparation des aliments et de certains travaux ménagers.

Question : Quel est l'emplacement qui doit être le mieux éclairé naturellement (par la lumière du jour) : l'évier, le fourneau (ou cuisinière), l'endroit destiné à l'épluchage des légumes ou la table de préparation des repas ?

Réponse : L'évier	51 %
La table de préparation des repas	26 %
Le fourneau ou la cuisinière	12 %
L'épluchage des légumes	6 %
N'ont pas répondu	5 %

La majorité des réponses obtenues réclame l'éclairage de l'évier. Quant au faible pourcentage se prononçant pour l'éclairage de la table de préparation des repas, il n'étonne pas si l'on admet nos commentaires à la précédente question en ce qui concerne la désaffectation de la cuisine.

En résumé, les réactions observées aux deux précédentes questions, montrent que la cuisine tend à perdre le caractère polyvalent qui fut et reste encore - principalement à la campagne - le sien. C'est-à-dire une pièce occupée toute la journée à l'exécution de travaux ménagers autres que ceux de la préparation des repas.

Question : Quel mode de cuisson, souhaiteriez-vous avoir ?

Réponse : Le gaz	76 %
L'électricité	21 %
Le charbon	2 %
N'ont pas répondu	1 %

	gaz	électricité	charbon
Indépendants	69 %	31 %	-
Cadres et techniciens	44 %	56 %	-
Autres employés	58 %	39 %	3 %
Ouvriers	61 %	37 %	2 %
de 20 à 34 ans	54 %	44 %	2 %
de 35 à 49 ans	56 %	42 %	2 %
de 50 à 64 ans	68 %	32 %	-
de 65 ans et plus	76 %	18 %	6 %

Le mode de cuisson au gaz totalise le plus grand nombre de suffrages. Il apparaît que la qualification professionnelle influence dans une certaine mesure ce choix. A cet égard, les cadres et techniciens manifestent une nette tendance à préférer la cuisson à l'électricité.

De 20 à 49 ans, la proportion des personnes qui désirent cuisiner au gaz est en revanche légèrement plus élevée. Cette proportion augmente encore nettement chez les personnes âgées de 50 ans et plus.

Le mode de cuisson au gaz, nettement préféré, étonne lorsqu'on lui oppose l'un des arguments principaux en faveur de la cuisson à l'électricité : la facilité d'entretien de la cuisinière et du matériel de cuisson. Cet avantage ne semble être apprécié que des cadres et techniciens qui optent davantage pour l'électricité.

La préférence manifestée pour la cuisson au gaz s'affirme surtout chez les personnes âgées. C'est sans doute la rapidité de cuisson, l'emploi d'ustensiles non spéciaux, une certaine attitude traditionnaliste qui justifient cette réaction.

#### L'hygiène et le blanchissage

---

##### Lavabo

Question : A votre avis, combien de personnes peuvent-elles utiliser sans qu'il en résulte de gêne, un même lavabo, pour la toilette.

Réponse :	Une personne	6 %
	Deux personnes	38 %
	Trois personnes	34 %
	Quatre personnes	15 %
	Cinq et plus	2 %
	N'ont pas répondu	5 %

Question : Préférez-vous un lavabo normal, un lavabo large et profond pouvant servir à baigner un bébé ou encore un lavabo-bac pour laver le petit linge ?

Réponse :	Un lavabo normal	47 %
	Un lavabo bac	33 %
	Un lavabo large et profond	19 %
	N'ont pas répondu	1 %

L'utilisation d'un lavabo par 2 ou 3 personnes est admise par près des trois quarts des personnes interrogées. Quant au type de lavabo, c'est le lavabo normal qui est préféré.

### Baignoire

Question : Préférez-vous l'installation d'une baignoire avec douche, d'une douche seule, ou d'un appareil mixte genre Poliban ?

Réponse : Baignoire avec douche	84 %
Douche seule	7 %
Appareil Poliban	6 %
N'ont pas répondu	3 %

### W.C.

Question : Souhaitez-vous que les W.C. soient dans la salle de bains ou indépendants ?

Réponse : Indépendants	95 %
Dans la salle de bains	4 %
N'ont pas répondu	1 %

C'est l'installation sanitaire traditionnelle comprenant lavabo, baignoire avec douche qui est souhaitée. Signalons toutefois le désir manifesté d'un lavabo-bac pour les services qu'il peut rendre aux ménages avec enfants. Unanimement désirée, l'installation de W.C. indépendants, montre le souci de disposer de locaux à usage nettement définis.

### Blanchissage

Question : Si vous lavez votre linge à la maison, aimeriez-vous avoir une installation individuelle (machine à laver) ou une installation collective simple ?

Réponse : Machine à laver individuelle	49 %
Installation collective avec machine à laver et essoreuse	41 %
Installation collective avec lessiveuse	4 %
N'ont pas répondu (ceux qui aimeraient tout donner dehors)	6 %

Les personnes interrogées se partagent en deux groupes à peu près égaux quant à la préférence qu'ils manifestent pour une installation ou pour l'autre.

Question : Pour faire sécher le linge, estimez-vous suffisant un local d'étendage ou préférez-vous un séchoir électrique.

Réponse : Local d'étendage	63 %
Séchoir électrique	34 %
N'ont pas répondu	3 %

Il semble que des considérations d'ordre pratique aient déterminé la préférence marquée pour le local d'étendage, dont l'inconvénient d'une utilisation collective est compensée par l'avantage d'une surface d'étendage plus grande.

En résumé, il n'apparaît pas de tendance marquée pour l'installation individuelle ou l'installation collective tant en ce qui concerne le lavage que le séchage du linge. Les raisons qui ont déterminé le premier choix sont des raisons d'utilité pratique en particulier pour les ménages avec enfants, tandis que ceux qui se sont prononcés en faveur du second ne veulent pas supporter les tracas de l'entretien de la machine individuelle mise à leur disposition. Des considérations sur la surface d'étendage et la suppression de l'encombrement du séchoir individuel ont certainement influencé les opinions manifestées en faveur du local d'étendage.

Dépendances

---

Cave et grenier

Question : Vous paraît-il indispensable d'avoir une cave, un grenier, ou les deux ?

Réponse : Les deux	74 %
Une cave	22 %
Un grenier	3 %
N'ont pas répondu	1 %

La préférence manifestée pour deux dépendances s'explique facilement par la nature de leur utilisation. Il ressort nettement de l'examen des pourcentages que la presque totalité des personnes considèrent une cave comme indispensable, alors qu'il n'en est pas de même d'un grenier. Ceci s'explique à notre avis par le fait qu'une cave peut servir non seulement au dépôt d'objets divers, mais aussi à la conservation de certaines denrées alimentaires. Possibilités qui ne sont pas offertes par un grenier.

### Cabinet de débarras et placard

Question : Vous paraît-il indispensable d'avoir un cabinet de débarras dans le logement ?

Réponse : Oui	78 %
Non	22 %

Question : Préférez-vous des placards fixes faisant partie de la construction ou des armoires mobiles ?

Réponse : Placards fixes	68 %
Armoires mobiles	31 %
N'ont pas répondu	1 %

L'importance des suffrages exprimés à propos du cabinet de débarras souligne l'intérêt pratique qui y est accordé. Ce sont les placards fixes qui sont préférés, sans doute parce qu'ils permettent une économie de meubles, tels qu'armoires et commodes en particulier.

### Atelier de bricolage

Question : A votre avis, serait-il utile de prévoir un petit atelier de bricolage dans le logement ou préféreriez-vous l'installation d'un local collectif dans l'immeuble ?

Réponse : Un atelier individuel	43 %
Un local-atelier collectif	30 %
Ni l'un, ni l'autre	26 %
N'ont pas répondu	1 %

L'utilité d'un atelier de bricolage est reconnu par près des trois quarts des personnes, avec un penchant assez marqué pour l'atelier individuel. Ces réponses ne surprennent pas si l'on tient compte des nombreuses propositions actuelles faites au public qui permettent de réaliser soi-même divers objets qui auparavant n'étaient l'oeuvre que d'artisans spécialisés.

Salle de jeux

Question : Pensez-vous qu'il soit utile de prévoir dans le logement un endroit réservé au jeu des enfants ou pensez-vous qu'une garderie par bloc d'immeubles serait préférable ?

Réponse : Salle de jeux dans le logement 39 %  
Garderie commune 45 %  
Ni l'un, ni l'autre 15 %  
N'ont pas répondu 1 %

	salle de jeux	garderie
Pas d'enfants	36 %	64 %
1 enfant	55 %	45 %
2 enfants	49 %	51 %
3 enfants et plus	58 %	42 %

Le choix des personnes interrogées se porte plutôt sur la garderie commune. Il est toutefois intéressant de constater que c'est parmi les ménages sans enfants que cette opinion est la plus répandue et que c'est parmi les ménages avec trois enfants que s'affirme le mieux le désir d'une salle de jeux dans le logement.

En résumé, l'utilisation d'une cave et d'un grenier, d'un cabinet de débarras et de placards fixes sont souhaités par la majorité des gens, leur utilité pratique étant unanimement reconnue. En revanche, l'atelier de bricolage et la salle de jeux montrent des opinions divergentes selon les aménagements proposés. C'est la situation familiale qui détermine le désir d'aménagement d'une salle de jeux.

Chauffage

---

Mode de chauffage

Question : Quel mode de chauffage souhaiteriez-vous avoir ?

Réponse : Une installation collective 57 %  
Une installation individuelle 42 %  
Mazout 31 %  
Charbon 9 %  
Electricité 2 %  
Sans réponse 1 %

Ces divergences s'expliquent par le fait que parmi le groupe de personnes interrogées un pourcentage important supporte, comparativement à ce qui est exigé pour le loyer, de très fortes charges pour le chauffage collectif. Ainsi se justifie le désir de posséder un chauffage individuel plus économique.

#### Eau chaude

Question : Aimerez-vous être approvisionné en eau chaude par un chauffe-eau électrique, gaz, ou par un service d'eau chaude général ?

Réponse : Chauffe-eau électrique	27 %
Gaz	1 %
Eau chaude générale	71 %
Sans réponse	1 %

Il apparaît nettement que les conditions traditionnelles de confort ont déterminé le souhait formulé par près des trois quarts des personnes interrogées.

#### Cheminées

Question : Dans les maisons neuves pourvues de chauffage central, laisseriez-vous subsister une possibilité de chauffage individuel ?

Réponse : Oui	70 %
Non	29 %
Sans réponse	1 %

La forte proportion des personnes qui se prononcent en faveur d'une possibilité annexe de chauffage individuel est sans aucun doute motivée par le désir de se chauffer durant l'entre-saison.

Des divergences apparaissent quant au mode de chauffage souhaité. Un pourcentage élevé de préférence en faveur d'une installation individuelle retient l'attention. Il s'explique ici par les disproportions observées et signalées précédemment entre le loyer et les charges. Il serait hasardeux, sans vérification préalable d'en déduire que l'installation collective de chauffage est peu désirée. Par contre, l'installation collective d'eau chaude est souhaitée par la plus grande majorité.

Autant des motifs de confort que des considérations d'ordre pratique ont motivé la préférence manifestée en faveur d'une cheminée.

Sol et revêtement des murs

---

Le sol

Question : Quel sol préférez-vous ?

	carreau	bois	lino	caouthouc	liège
Réponse : Dans la cuisine	90 %	-	2 %	6 %	2 %
Salle de bains	91 %	-	1 %	6 %	2 %
Salle à manger	-	63 %	24 %	7 %	6 %
Chambre à coucher	-	66 %	23 %	6 %	5 %

Salle à manger

Indépendants	-	73 %	10 %	7 %	10 %
Cadres et techniciens	-	73 %	17 %	10 %	10 %
Employés	1 %	58 %	25 %	8 %	8 %
Ouvriers	-	63 %	27 %	6 %	4 %
20 à 34 ans	-	67 %	27 %	5 %	1 %
35 à 49 ans	-	59 %	23 %	9 %	9 %
50 à 64 ans	-	64 %	26 %	5 %	5 %
65 ans et plus	3 %	76 %	9 %	6 %	6 %

Chambre à coucher

Indépendants	-	72 %	14 %	7 %	7 %
Cadres et techniciens	-	60 %	25 %	9 %	6 %
Employés	-	62 %	25 %	6 %	7 %
Ouvriers	-	66 %	25 %	5 %	4 %
20 à 34 ans	-	65 %	30 %	5 %	-
35 à 49 ans	-	62 %	22 %	7 %	9 %
50 à 64 ans	-	71 %	24 %	3 %	2 %
65 ans et plus	-	79 %	12 %	6 %	3 %

La facilité d'entretien du carrelage le fait préférer pour la cuisine par la presque totalité des personnes. De semblables considérations semblent avoir joué chez celles qui se prononcent en faveur du lino pour la salle à manger et la chambre à coucher, tandis que les deux tiers environ préfèrent le bois pour satisfaire à l'esthétique et au confort.

Le choix de ces deux revêtements ne paraît pas influencé par la qualification professionnelle et l'âge.

Le revêtement des murs

Question : Quel revêtement des murs préférez-vous ?

	carreau	bois	papier	peinture
Réponse : Cuisine	77 %	-	-	23 %
Salle de bains	81 %	-	-	19 %
Salle à manger	-	3 %	80 %	17 %
Chambre à coucher	-	1 %	85 %	14 %

A nouveau, il apparaît que des considérations d'ordre pratique et esthétique ont déterminé le type de réponse. Trois personnes sur quatre marquent une préférence pour le carreau dans la cuisine et la salle de bains, tandis que le papier est préféré pour la salle à manger et les chambres. Il est d'ailleurs frappant de constater à quel point les réponses obtenues tant pour le revêtement du sol que pour celui des murs sont dictées par un attachement aux formes traditionnelles d'aménagement intérieur des logements.

Statut de locataire ou de propriétaire \_\_\_\_\_

Question : Jugez-vous préférable d'être propriétaire ou locataire de votre logement ?

Réponse : Propriétaire	35 %
Locataire	63 %
Sans réponse	2 %

	propriétaire	locataire
moins de 50 ans	36 %	64 %
50 à 64 ans	38 %	62 %
Indépendants	28 %	72 %
Cadres et techniciens	44 %	56 %
Employés	39 %	61 %
Ouvriers	35 %	65 %

La condition de locataire est préférée par près des deux tiers des personnes interrogées. Si l'âge n'influence pas les réponses, il n'en est pas de même de la qualification professionnelle. La catégorie des cadres et techniciens se distingue par une tendance plus marquée pour le statut de propriétaire. Il est en outre intéressant de constater que le pourcentage des opinions manifestées en faveur de la maison individuelle diffère nettement de la proportion des interrogés désirant être propriétaires de leur logement. Ceci signifie probablement qu'un certain nombre de personnes envisageraient d'être locataires dans une maison individuelle.

2ème partie : Désirs exprimés en réponse à la question suivante :

"Dans les circonstances actuelles, si vous deviez choisir un logement dans un immeuble à loyer modéré et de surface limitée, que préféreriez-vous des variantes proposées ci-après ?"

---

Question : Entre les deux aménagements ci-dessous, la surface totale étant égale, lequel préféreriez-vous (chambre avec ou sans cabinet de toilette) ?

clichés B1 - B2)

Réponse : Chambre avec cabinet de toilette	15 %
Chambre sans cabinet de toilette	69 %
Chambre avec lavabo seul	13 %
Sans réponse	3 %

La proposition de placer un cabinet de toilette dans la chambre à coucher ne suscite que peu d'intérêt. Ceci démontre bien le désir manifesté par plus des deux tiers des personnes à disposer de deux locaux à usage nettement défini.

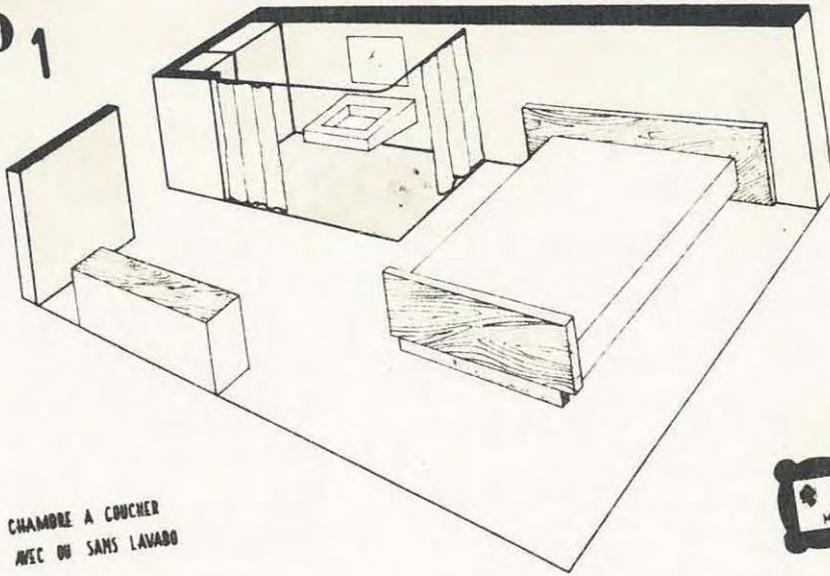
Question : Des six dispositions suivantes concernant l'aménagement de la salle à manger et de la cuisine, équivalentes au point de vue surface, laquelle préférez-vous ?

(clichés 1 à 6)

Réponse : 1ère disposition	14 %
2ème disposition	16 %
3ème disposition	14 %
4ème disposition	32 %
5ème disposition	7 %
6ème disposition	12 %
Sans réponse	5 %

C'est la quatrième solution qui réunit le plus de suffrages. Il est intéressant de constater qu'elle est celle qui offre à la cuisine une surface égale à celle de la salle à manger en présentant une disposition des lieux simple et pratique.

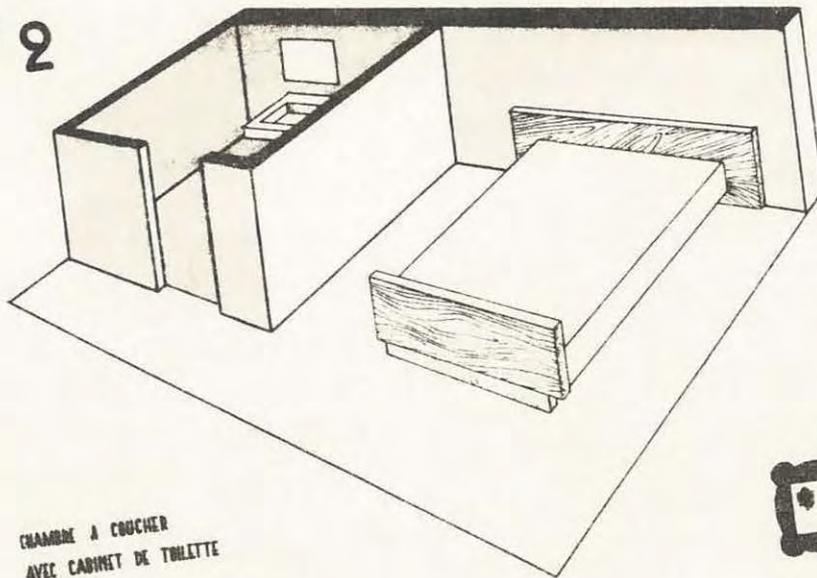
**b<sub>1</sub>**



CHAMBRE A COUCHER  
AVEC OU SANS LAVABO



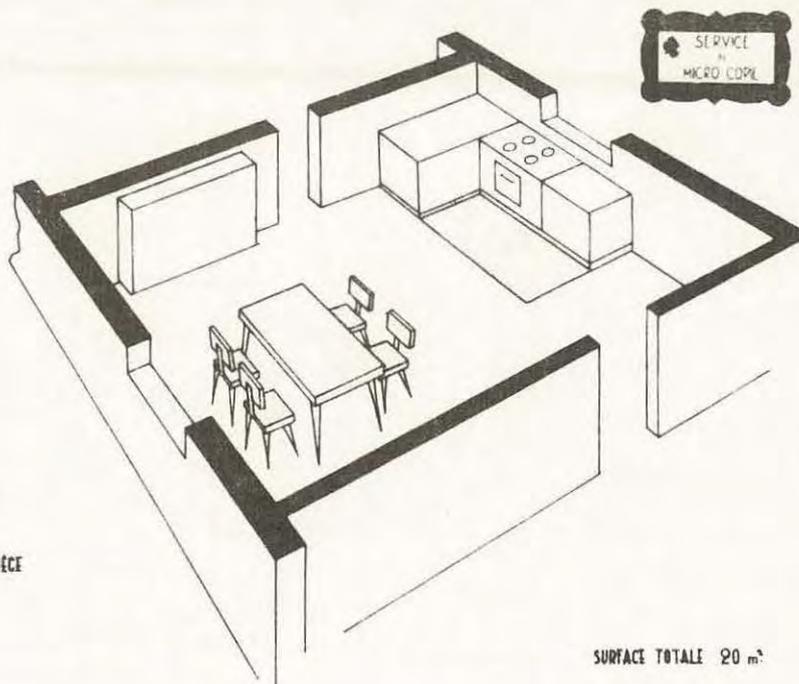
**b<sub>2</sub>**



CHAMBRE A COUCHER  
AVEC CABINET DE TOILETTE



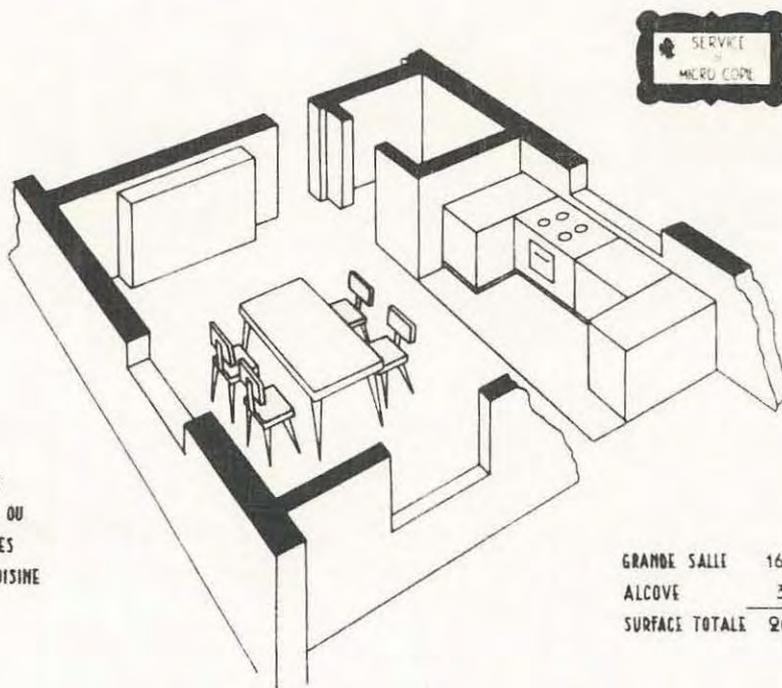
1



UNE CUISINE ET UNE  
SALLE A MANGER  
DANS UNE SEULE PIÈCE  
4,00 x 5,00

SURFACE TOTALE 20 m<sup>2</sup>

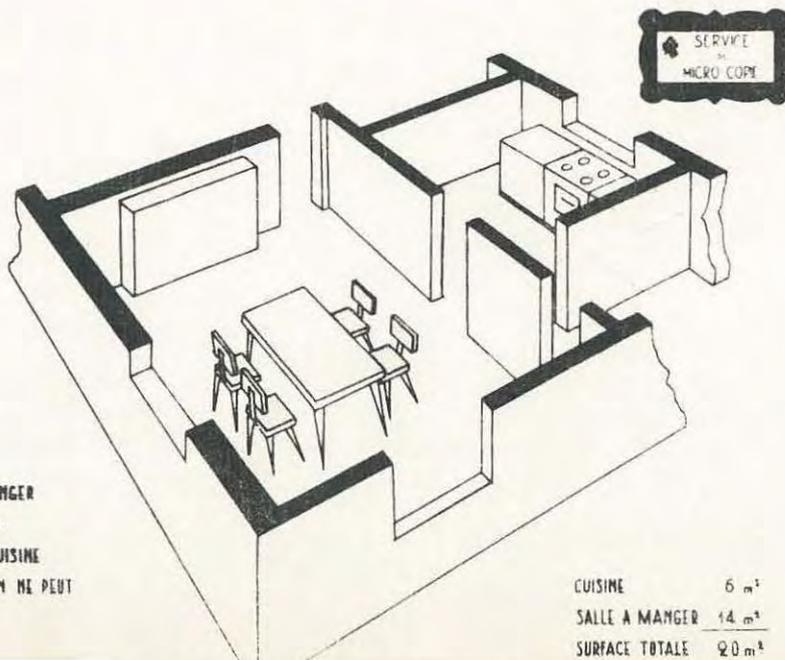
2



UNE GRANDE SALLE  
AVEC UNE ALCOVE OU  
SONT DISPOSÉS LES  
APPAREILS DE CUISINE

GRANDE SALLE	16,20
ALCOVE	3,80
<b>SURFACE TOTALE</b>	<b>20 m<sup>2</sup></b>

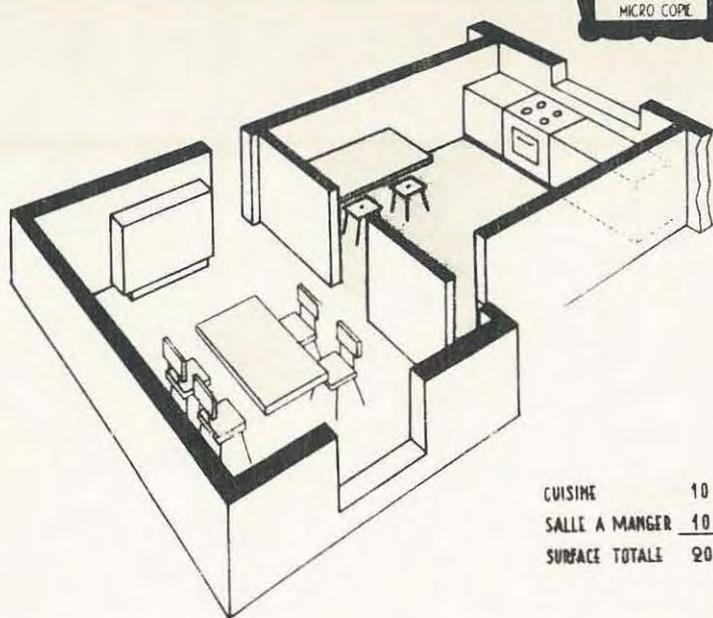
3



UNE SALLE A MANGER  
3,50 x 4,00  
ET UNE PETITE CUISINE  
DANS LAQUELLE ON NE PEUT  
PAS MANGER

CUISINE	6 m <sup>2</sup>
SALLE A MANGER	14 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE</b>	<b>20 m<sup>2</sup></b>

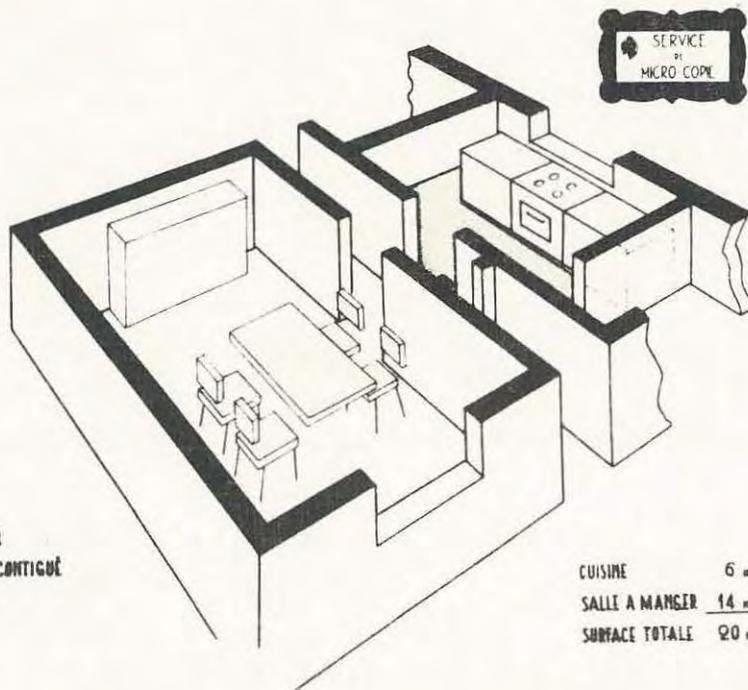
4



UNE SALLE A MANGER  
ET UNE CUISINE DE  
MÊME SURFACE  
3,80 x 2,60

CUISINE 10 m<sup>2</sup>  
SALLE A MANGER 10 m<sup>2</sup>  
SURFACE TOTALE 20 m<sup>2</sup>

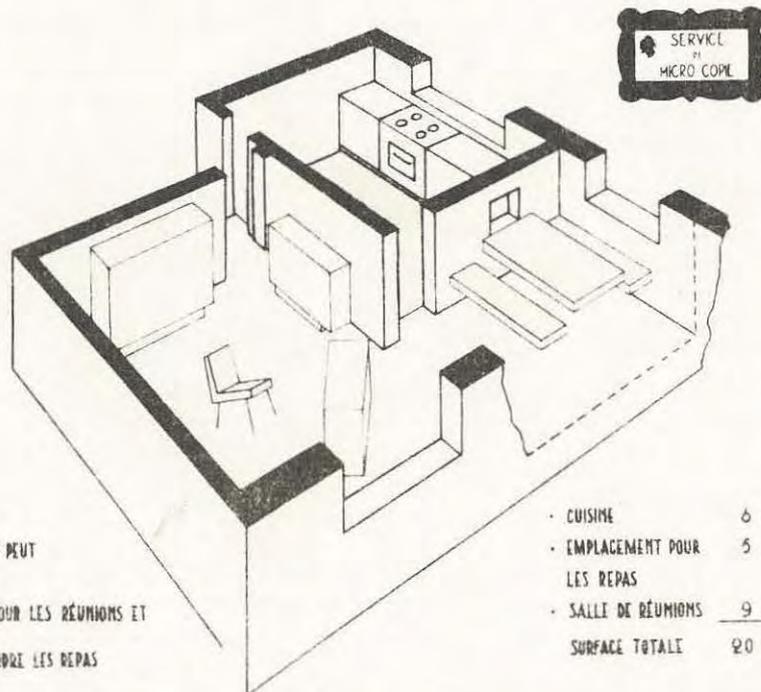
5



UNE SALLE A MANGER  
ET UNE CUISINE NON CONTIGUË

CUISINE 6 m<sup>2</sup>  
SALLE A MANGER 14 m<sup>2</sup>  
SURFACE TOTALE 20 m<sup>2</sup>

6



- UNE PETITE CUISINE  
DANS LAQUELLE ON PEUT  
PAS MANGER ET
- UNE GRANDE SALLE POUR LES RÉUNIONS ET
- UNE NICHE POUR PRENDRE LES REPAS

• CUISINE 6 m<sup>2</sup>  
• EMPLACEMENT POUR  
LES REPAS 5 m<sup>2</sup>  
• SALLE DE RÉUNIONS 9 m<sup>2</sup>  
SURFACE TOTALE 20 m<sup>2</sup>

Question : Que préféreriez-vous des variantes proposées ci-après ?

(clichés 1a - 1b; 2a - 2b; 3a - 3b)

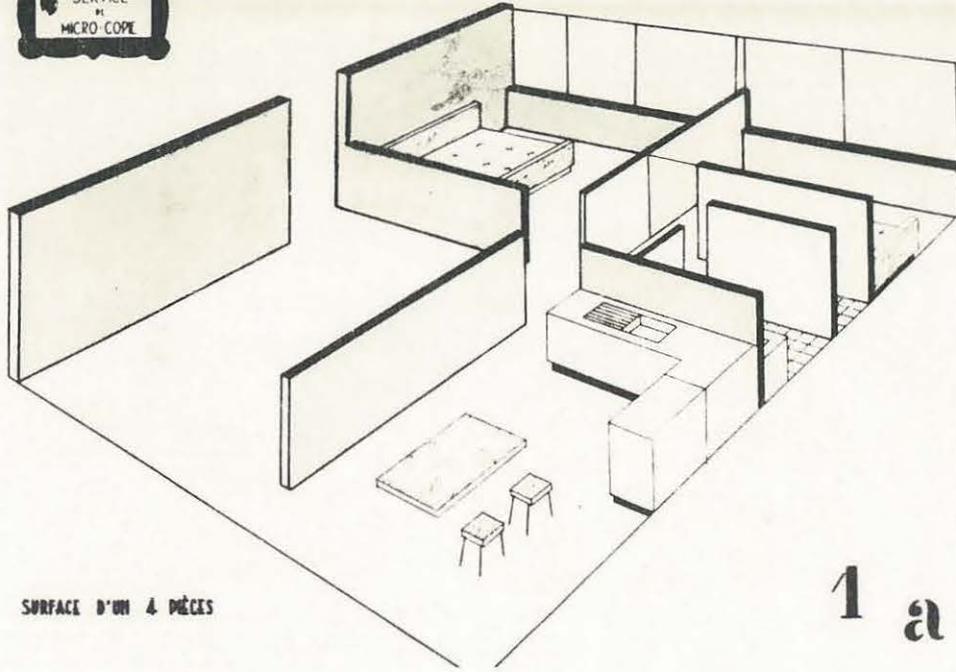
Si la surface et l'équipement proposés ne varient pas d'une variante à l'autre, la distribution offre par contre diverses possibilités d'aménagement qui tiennent compte de l'effectif éventuel du ménage.

Réponse : Variante 1		48 %	
Variante 2		38 %	
Variante 3		14 %	
	1	2	3
20 à 34 ans	43 %	44 %	11 %
35 à 49 ans	42 %	39 %	19 %
50 à 64 ans	66 %	21 %	13 %
65 ans et plus	62 %	38 %	-
Indépendants	59 %	31 %	10 %
Cadres et techniciens	45 %	36 %	19 %
Employés	42 %	43 %	15 %
Ouvriers	51 %	35 %	14 %
Pas d'enfants	64 %	30 %	6 %
1 enfant	49 %	39 %	12 %
2 enfants	23 %	61 %	16 %
3 enfants et plus	15 %	29 %	56 %

Ce sont les variantes 1 et 2 qui satisfont le plus de personnes, totalisant ensemble plus des quatre cinquièmes des suffrages. Du point de vue de l'âge, alors que les jeunes se répartissent également entre les solutions 1 et 2, les personnes âgées optent plutôt pour la première solution.

La situation professionnelle départage également les réponses, celles des indépendants et des ouvriers se portant davantage sur la première variante.

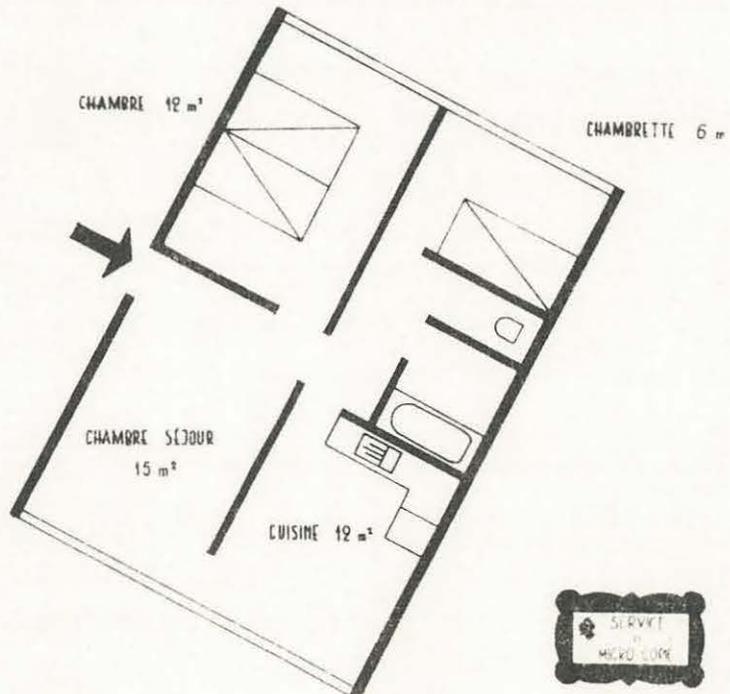
La qualité de ménage sans enfants, celle de ménage avec enfants et selon le nombre d'enfants ont déterminé le choix des variantes proportionnellement au nombre de pièces. Dans ce sens, les pourcentages observés sont très significatifs.



SURFACE D'UN 4 PIÈCES

1 a

1 b



CHAMBRE 12 m<sup>2</sup>

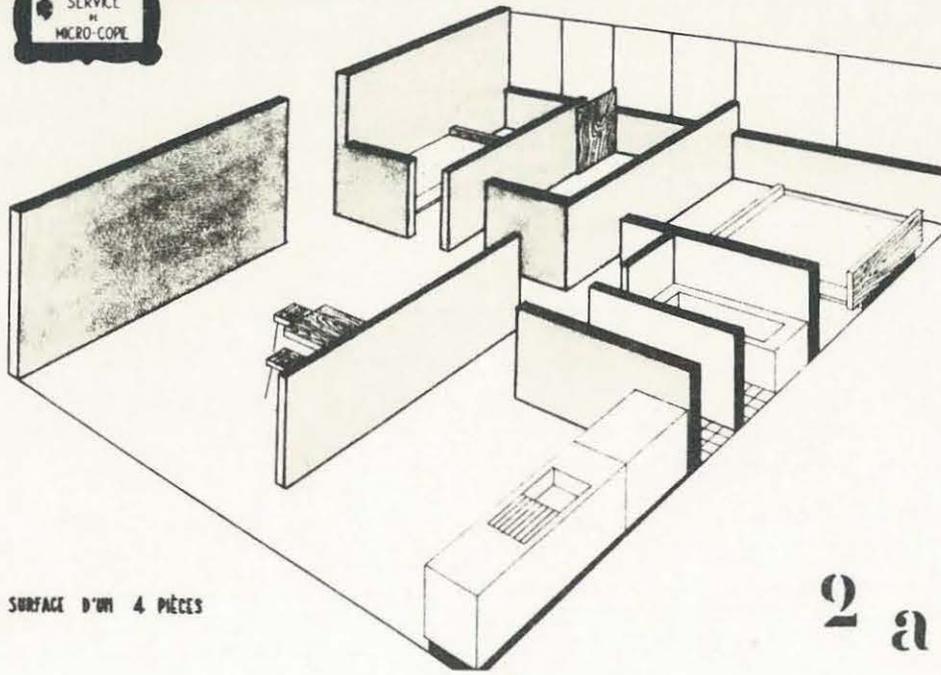
CHAMBRE 6 m

CHAMBRE SECOUR  
15 m<sup>2</sup>

CUISINE 12 m<sup>2</sup>



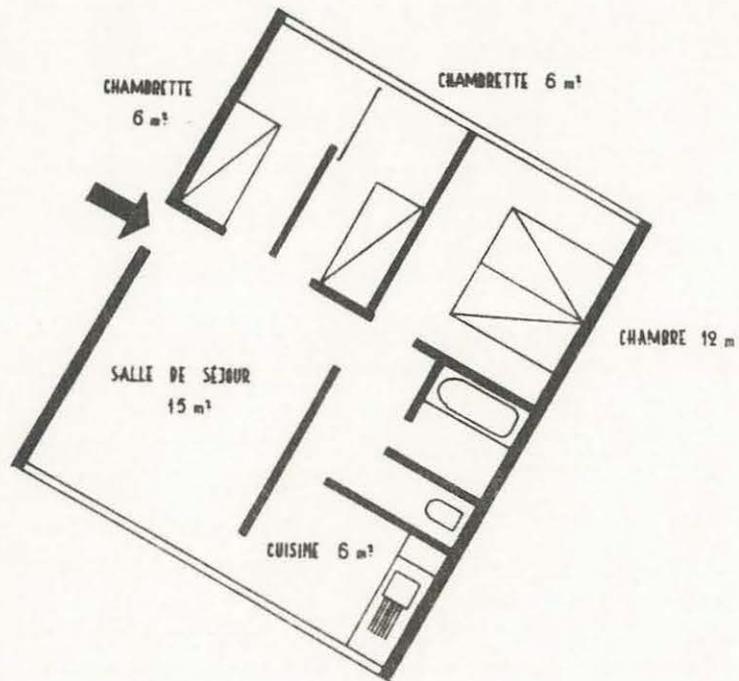
SERVICE  
H.  
MICRO-COPE



SURFACE D'UN 4 PIÈCES

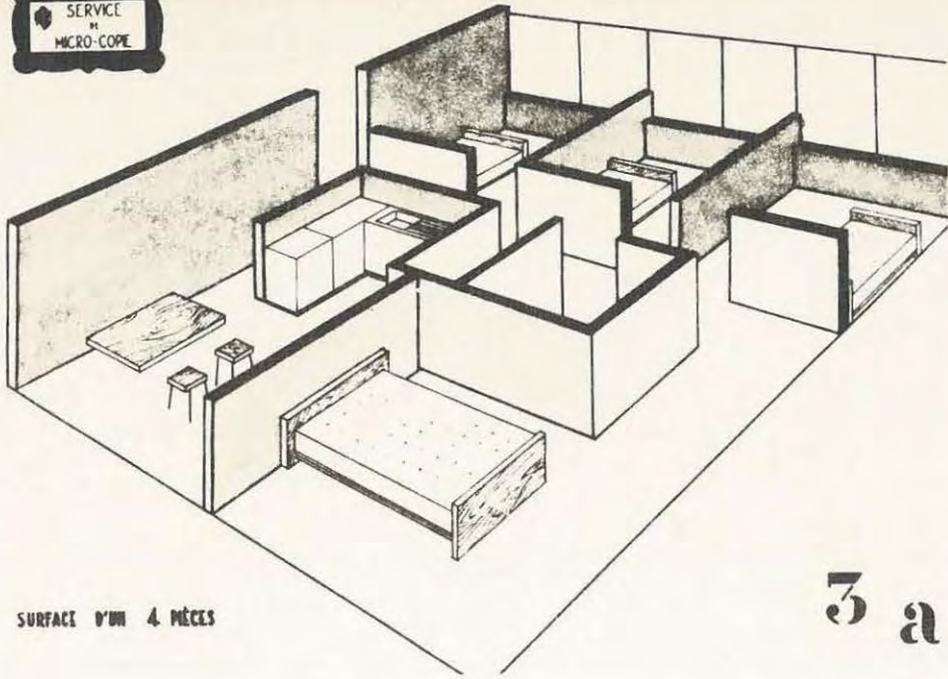
2 a

2 b



SERVICE  
H.  
MICRO-COPE

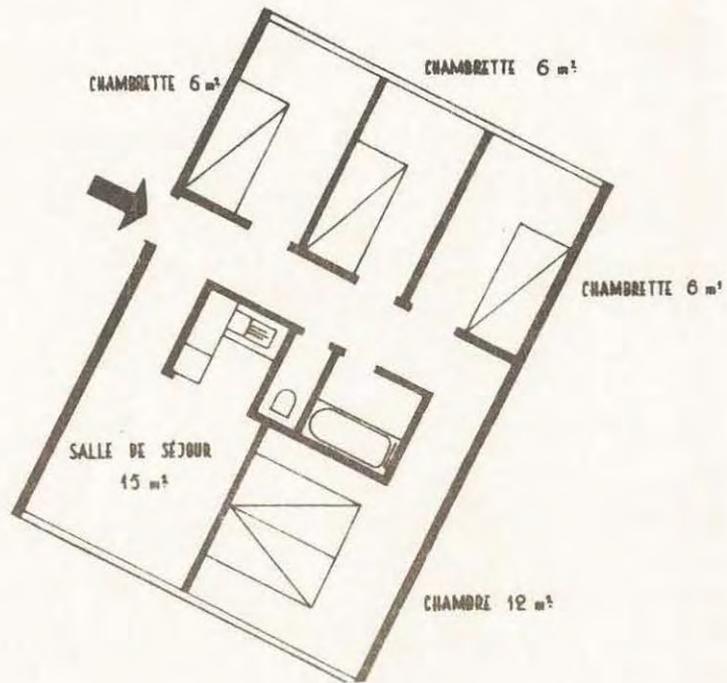
SERVICE  
DE  
MICRO-COPE



SURFACE D'UN 4 PIÈCES

3 a

3 b



SERVICE  
DE  
MICRO-COPE

Question : Acceptez-vous de passer par la salle de séjour pour aller aux chambres à coucher et au cabinet de toilette ?

Réponse : Oui	27 %
Non	71 %
Sans réponse	2 %

Les trois quarts des interrogés ne sont pas d'accord de traverser la salle de séjour pour se rendre aux chambres à coucher et au cabinet de toilette. Ils manifestent ainsi une fois de plus leur désir de disposer de pièces indépendantes à usage bien défini. L'on peut remarquer à ce propos que cette attitude contredit le choix des variantes qui s'est porté justement sur des dispositions prévoyant une salle de séjour faisant office de hall.

Question : Préférez-vous payer pour le même appartement fr. 220.-- dans un petit immeuble ou fr. 200.-- dans un grand immeuble ?

Réponse : fr. 220.--	34 %
fr. 200.--	65 %
Sans réponse	1 %

Il est difficile de savoir si ce sont des considérations financières qui ont dicté ces réponses ou plutôt des préférences quant aux dimensions de l'immeuble.

Propositions d'équipement \_\_\_\_\_

Question : Aimerez-vous compléter cet appartement contre augmentation du loyer ?

	par mois Fr.	oui	non
<u>I. Cabinet de toilette</u>			
1/ Installation d'un tube de douche normal et d'un lavabo, avec eau chaude et froide à la place du Poliban (suppl. charges comprises)	5.--	8 %	92 %
2/ Installation d'une baignoire normale encastrée et d'un lavabo, avec eau chaude et froide à la place du Poliban	13.--	58 %	42 %
3/ Installation d'un bidet (en plus de la salle de bains avec baignoire)	5.--	30 %	70 %

	par mois Fr.	oui	non
<u>II. Cuisine</u>			
1/ Installation d'un évier en acier inoxydable à la place de l'évier prévu en grès	1.--	49 %	51 %
2/ Installation d'un frigo individuel d'une contenance de 60 l.	2.--	63 %	37 %
3/ Faïences tout le tour de la cuisine	1.--	39 %	61 %
<u>III. Eau chaude</u>			
Installation de compteurs d'eau chaude qui permettent une répartition des frais selon la quantité réellement utilisée	1.--	55 %	45 %
<u>IV. Balcon</u>			
1/ Balcon en façade, grandeur 1,50 / 3m. avec balustrade métallique (barreaudage)	6.--	31 %	69 %
2/ Balcon-loggia, grandeur 1,80 / 3m. non saillant en façade, avec balustrade pleine en maçonnerie	7.--	34 %	66 %
<u>V. Electricité</u>			
1/ Installation d'une prise de force pour chauffage électrique	1.--	42 %	58 %
2/ Installation d'une 2ème prise de force dans une chambre	0,50	28 %	72 %
<u>VI. Cheminée</u>			
Construction d'une cheminée dans la salle de séjour	6.--	22 %	78 %
<u>VII. Chambres supplémentaires</u> (Agrandissement de l'appartement)			
1) Une chambrette de 6 m2 supplémentaire	22.--	4 %	96 %
2) Une 2ème chambrette de 6 m2 supplémentaire	24.--	1 %	99 %
3) Une chambre de 12 m2 supplémentaire	43.--	2 %	98 %

Un manque d'intérêt évident a accueilli la plupart des propositions d'équipement du cabinet de toilette, de la cuisine, ainsi que les suggestions d'aménagement extérieur et intérieur.

En ce qui concerne le cabinet de toilette, c'est l'installation que l'on pourrait dénommer classique qui réunit le plus de suffrages. Bien qu'elle soit la plus coûteuse, c'est celle qui offre le maximum de confort.

A propos de la cuisine, c'est l'appareil frigorifique qui retient le plus l'attention des personnes interrogées. Quant à l'installation d'un compteur d'eau chaude, elle est désirée par 55% des interrogés qui espèrent ainsi sans doute réaliser une certaine économie.

On peut s'étonner du désintérêt marqué par près des trois quarts des personnes pour la construction d'une cheminée dans la salle de séjour, si l'on se réfère au désir exprimé par un pourcentage à peu près égal de personnes en faveur d'une cheminée dans la première partie de l'enquête.

En résumé, des réponses formulées aux diverses propositions d'aménagement de logements de la Jeune société économique, il ressort :

- que ce sont les aménagements traditionnels et la distribution la plus simple où chaque pièce a un usage nettement défini qui recueillent le plus de suffrages,

- que les préférences formulées en ce qui concerne l'équipement de la cuisine et les installations sanitaires ne diffèrent pas ou peu de celles utilisées par les personnes interrogées. Signalons un désintérêt évident pour des questions intéressant certaines particularités de l'aménagement extérieur et intérieur, soit le balcon (ou la loggia), les prises de force et à un moindre degré, la cheminée.

Réaction des personnes interrogées aux propositions de la Jeune société économique

---

Groupe A : seraient d'accord d'habiter l'appartement proposé	40 %
Groupe B : ne seraient pas d'accord	57 %
Sans réponse	3 %

Il apparaît que deux personnes sur cinq manifestent de l'intérêt pour la proposition de logement de la Jeune société économique. Une rapide analyse de certaines caractéristiques socio-économiques des groupes A et B nous paraît susceptible de justifier ces réactions.

	groupe A	groupe B		
<u>Loyer annuel actuel plus charges</u>				
749.---	4 %	7 %		
750.--- à 999.---	7 %	6 %		
1.000.--- à 1.249.---	6 %	7 %		
1.250.--- à 1.499.---	10 %	14 %		
1.500.--- à 1.749.---	11 %	12 %		
1.750.--- à 1.999.---	16 %	13 %		
2.000.--- et plus	39 %	26 %		
Sans réponse	7 %	15 %		
<u>Revenu annuel</u>				
5.999.---	1 %	6 %		
6.000.--- à 7.199.---	3 %	7 %		
7.200.--- à 8.399.---	13 %	14 %		
8.400.--- à 9.599.---	9 %	15 %		
9.600.--- à 10.799.---	11 % )	10 % )		
10.800.--- à 11.999.---	12 % )	3 % )		
12.000.--- à 13.999.---	3 % )	3 % )	44 %	22 %
13.200.--- à 14.399.---	5 %	3 %		
14.400.--- et plus	13 %	3 %		
Sans réponse	30 %	36 %		

L'on peut remarquer que chez les personnes qui se prononcent en faveur de la proposition qui leur est faite, plus de la moitié d'entre-elles augmenteraient, dans ce cas, leurs charges locatives actuelles de 25 à 75%, alors que leur revenu annuel resterait inchangé. A ce propos, la comparaison des deux groupes est instructive. Elle démontre que les personnes du groupe A ont un revenu annuel nettement supérieur à celui du groupe B, que par conséquent, elles peuvent envisager plus facilement de payer un loyer plus élevé, si elles veulent satisfaire à leur désir de confort. Ce qui n'est pas le cas chez les personnes du groupe B qui supportent des charges locatives assez semblables à celles du groupe A, mais ont un revenu nettement inférieur.

Il ressort donc que c'est le revenu annuel qui a déterminé les réponses aux propositions de la Jeune société économique.

### III. CONCLUSIONS

---

---

Au terme de cette enquête, quelques remarques générales s'imposent.

Il ressort des réponses formulées à la première série de questions que les désirs des personnes interrogées diffèrent relativement peu de leur situation locative actuelle. Un petit nombre seulement d'entre-elles sont tentées par certaines innovations concernant l'aménagement tant intérieur qu'extérieur.

Cette attitude traditionaliste s'explique par le fait que l'enquête s'adressait aux personnes de condition économique modeste. Cette attitude devrait influencer sur les projets de construction en particulier s'il s'agit de logements à loyers modérés.

Les mêmes observations sont valables en ce qui concerne les réponses formulées à la deuxième série de questions qui visaient à replacer l'interrogé dans une situation économique définie.

Toutefois, signalons que l'introduction de l'élément financier a modifié parfois considérablement l'opinion émise sur certaines des formes d'équipement proposées. A ce sujet, il apparaît nettement que l'acceptation des propositions concrètes de la Jeune société économique est entièrement conditionnée par l'importance du revenu familial.

\*\*\*\*\*

Genève, le 24 avril 1961